douls & associés
experts-comptables, commissaires aux comptes

Fiche client

INFORMATION CLIENT
18 septembre 2023

TRANSMISSION DES BULLETINS DE PAIE VIA LE COFFRE-FORT ELECTRONIQUE EDOC

Notre logiciel de paie SILAE, sur demande de la CNIL, va renforcer dans les prochains mois sa mise en conformité avec le règlement européen « RGPD » (Règlement général sur la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données).

❖ Obligations RGPD renforcées vis-à-vis du bulletin de paie, pourquoi et comment ?

Le règlement oblige toute personne qui traite des données personnelles à veiller à leur protection et à renforcer les droits individuels.

- Données personnelles du bulletin de paie : nom, prénom, adresse, poste occupé, RIB, rémunération, etc.

Par conséquent, étant donné la confidentialité des données inscrites sur le bulletin de salaire, ce dernier doit faire l'objet d'un traitement spécifique lors de sa transmission au salarié. Aussi, l'envoi du bulletin de paie par mail est interdit et **constitue une infraction au règlement RGPD**.
Le non-respect de cette obligation de protection des données est sanctionné pénalement d'un maximum de 300 000 € d'amende et 5 ans de prison.

Suite à cette mise en conformité devenue obligatoire, l'envoi des bulletins de paie par mail à votre attention ne sera plus possible à compter du 1er janvier 2024.

Afin de respecter les obligations du RGPD, nous vous proposons dès maintenant la mise à disposition d'un coffre-fort numérique via EDOC : https://edocperso.fr

❖ Présentation de EDOC

Le coffre-fort électronique EDOC c'est :

- Un accès gratuit pour chacun de vos salariés via une application Web, Android et IOS
- La garantie de l'authenticité du bulletin et sa non-altération dans le temps (50 ans d'archivage)
- 10 GO de stockage gratuit pour le salarié pour conserver d'autres documents personnels
- Une simplification et la sécurisation de la distribution des bulletins de salaire (respect de la confidentialité des données, apporter la preuve de la délivrance des bulletins)
- La diminution des coûts et du volume des tâches chronophages et répétitives (impression, mise sous pli, affranchissement, demande de duplicata, …)
- Un espace d'archivage pour l'employeur.

Le surcoût engendré par la mise en place du coffre-fort numérique EDOC est de 0,60 centimes par bulletin. Le dépôt mensuel des bulletins de salaire sur EDOC sera effectué par nos soins.
A noter : même en cas de refus de mise en place du coffre-fort, le surcoût de 0,60 centimes par bulletin sera appliqué en tout état de cause par l'éditeur, même sans utilisation de celui-ci.

Nous vous enverrons un kit de communication et d'information à l'attention de vos salariés, une FAQ et un modèle de lettre de renoncement.

Si certains de vos salariés refusent le coffre-fort électronique deux options s'offriront à vous :

- Soit vous leur transmettrez le bulletin de paie en version « papier » via un accès à SILAE,
- Soit vous prendrez l'option éditique du coffre-fort, qui permet alors l'envoi par courrier de ce bulletin (coût supplémentaire à prévoir selon tarifs postaux en vigueur).

Nous vous rappelons que **si vous refusez la mise en place du coffre-fort électronique, nous serons dans l'impossibilité de vous transmettre les bulletins de salaire par mail**.

Vous pourrez toutefois les récupérer via un accès sécurisé à notre logiciel de paie. Vous devrez alors vous assurer que la récupération et la transmission des bulletins de paie à vos salariés est bien en conformité avec la norme RGPD.

Dans le cadre de la mise à jour de votre dossier nous vous remercions de nous transmettre par retour de mail **au plus tard le 31/10/2023** le bulletin-réponse ci-joint, complété.

Sans réponse de votre part, nous considérerons que vous acceptez la mise en place du coffre-fort EDOC

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

BULLETIN - REPONSE

- **A nous retourner complété avant le 31/10/2023**

NOM DE L'ENTREPRISE : …….

Je souscris au coffre-fort EDOC OUI NON

Si oui, mail du contact pour la mise en place : ……

J'ai déjà un coffre-fort électronique OUI NON

Si oui, lequel : …….